

Convocation	06/12/2016	Délégués en exercice	49	Présents	39
Affichage	06/12/2016	Votants	47	Procurations	8

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

SEANCE DU LUNDI 12 DECEMBRE 2016 A 18 h 00

Président de séance : Pascal BUGIS

N° 2016/196

**Compétitivité du territoire - Développement économique - Immobilier d'entreprises -
Hôtel et pépinière d'entreprises L'AROBASE ET CENTRE BRADFORD - Espaces de
coworking - Modification du tarif d'occupation**

Etaient présents :

AIGUEFONDE : Vincent GAREL
 AUSSILLON : Bernard ESCUDIER, Muriel ALARY, Didier HOULÈS, Dominique PETIT
 BOISSEZON : Claude AUSSILLOU
 CASTRES : Pascal BUGIS, Brigitte LAQUAIS, Nathalie BALZAN, Fabienne LÉVÊQUE,
 Daniel CALLEJON, Nathalie de VILLENEUVE, Arnaud BOUSQUET,
 Michel SABLAYROLLES, Pierre FABRE, Geneviève AMEN, Jean-Pierre PARIS,
 Danielle MESSÉAN DE SÉLORGES, Henri PISTRE, Philippe GUÉRINEAU,
 Martine GILMER, Jean-Marc POTHIER, Géraldine ROUQUETTE,
 Jean-Paul PILOZ
 CAUCALIÈRES : Yohan ZIEGLER
 LABRUGUIÈRE : Jean-Louis CABANAC, Marie Dominique PESTRE SURLES
 LAGARRIGUE : Vincent COLOM
 MAZAMET : Olivier FABRE, Françoise ROUQUETTE, Michel MARTIN, Janine BARENS,
 Laurent MONNIER
 NAVÈS : Marc COUSINIÉ
 PAYRIN-AUGMONTEL : Alain VAUTE
 PONT DE L'ARN : Bernard CABANES
 LE RIALET : Michel CASTAN
 SAINT-AMANS-SOULT : Daniel VIAELLE
 VALDURENQUE : Jean-Louis BATTUT

Etaient représentés :

CASTRES	Xavier BORIES	Procuration à	Fabienne LÉVÊQUE
	Philippe LEROUX	Procuration à	Jean-Pierre PARIS
	Fabienne FRAGIACOMO	Procuration à	Danielle MESSÉAN DE SÉLORGES
	Yoan BASTOS	Procuration à	Nathalie BALZAN
	Laurence MUDET	Procuration à	Pierre FABRE
	Catherine COLOMBIÉ-DESPLAS	Procuration à	Geneviève AMEN
MAZAMET	Philippe BANCAL	Procuration à	Dominique PETIT
LE VINTROU	Gérard CAUQUIL	Procuration à	Michel CASTAN

Etaient absents :

Marc NOUXET, Henri BOSC suppléant de Jean-Louis GAU.

Secrétaire de séance : Didier HOULÈS.

Délibération n° 2016/196

Compétitivité du territoire - Développement économique - Immobilier d'entreprises - Hôtel et pépinière d'entreprises L'AROBASE ET CENTRE BRADFORD - Espaces de coworking - Modification du tarif d'occupation
--

Rapporteur : Jean-Louis CABANAC

Par délibération n° 2013/34, la Communauté d'agglomération a mis en place à compter du 1^{er} avril 2013 une offre d'espaces de travail partagé au sein du Centre Bradford et de L'Arobase justifiée par de nouvelles exigences des entreprises en matière d'espaces de travail et leurs besoins de flexibilité dans les conditions.

A ce titre, deux espaces ont été identifiés selon la tarification suivante :

- le bureau 202 du Centre Bradford d'une superficie de 35,92 m² susceptible d'accueillir 2 postes de travail,
- le bureau 102 de L'Arobase d'une superficie de 68,59 m² qui peut permettre d'accueillir entre 1 et 4 postes de travail.

	Centre Bradford	L'Arobase
Demi-journée	8 € TTC	10 € TTC
Journée	12 € TTC	15 € TTC
Semaine	56 € TTC	70 € TTC
Mois	160 € TTC	200 € TTC

Le développement du réseau tarnais COWORK'IN TARN permet de mettre en avant la diversité des solutions proposées à l'échelle départementale avec l'idée de faire converger la tarification pour une meilleure visibilité de l'offre.

Lancé en novembre 2014, COWORK'IN TARN est le réseau tarnais des espaces de travail collaboratif, de télétravail et du travail nomade. Il contribue à mailler le territoire autour de la thématique du coworking, du télétravail, du travail nomade et à sensibiliser entreprises et collectivités sur le sujet. A ce jour, le réseau compte 7 sites répartis sur tout le département du Tarn :

- L'Arobase à Castres
- Buroclub à Albi
- Le C@pitole à Mazamet
- Le Centre Bradford à Mazamet
- La Grappe by Granilia à Gaillac
- ITmédia2 à la CCI du Tarn - Site de Castres
- Les Ateliers à Castres

Ces sites sont portés et gérés par des acteurs privés, publics ou associatifs. Le réseau est animé et coordonné par la CCI du Tarn.

Dans le souci de faire converger l'offre de la Communauté d'agglomération avec celle du réseau tarnais COWORK'IN TARN, il est proposé au Conseil de modifier les tarifs comme suit :

- Tarif journalier : 10 € TTC
- 1^{ère} journée offerte.

La Commission « Compétitivité du territoire - Développement économique », dans sa séance du lundi 21 novembre 2016, a émis un avis favorable.

Le Conseil de la Communauté,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

- décide de modifier les tarifs comme indiqué ci-dessus.

Fait et délibéré à Castres, le 12 décembre 2016

Pour extrait conforme,

Le Président,

Pascal BUGIS

